

## **Tribune libre parue dans « L'Humanité » du mardi 6 février 2007**

par Francis Sorin directeur du Pôle Information de la Société Française d'Énergie Nucléaire

### **Ne cassez pas l'outil nucléaire**

Alors que les réserves mondiales de pétrole et de gaz sont en voie d'épuisement annoncé à échéance de quelques dizaines d'années, dessinant pour la planète un avenir énergétique préoccupant, le fait pour notre pays de disposer d'un important parc nucléaire est un atout majeur. En assurant 80% de notre production d'électricité à des coûts modérés et stables, ce parc nous affranchit de la contrainte extérieure et nous met à l'abri des crises pouvant affecter les marchés internationaux de l'énergie. Pourtant, Mme Ségolène Royal propose de réduire sa capacité de façon drastique, en une dizaine d'années, la ramenant à 50% de l'électricité produite.

On ne saisit pas bien la logique d'une telle proposition. On peut certes envisager qu'à mesure du développement des énergies renouvelables la part du nucléaire diminue sensiblement dans le «mix» électrique français. Mais c'est une perspective bien différente que suggère Mme Royal : celle d'une véritable amputation de notre outil nucléaire. Il faudrait fermer plus d'une vingtaine de nos réacteurs, en une courte période de temps, et cela bien avant qu'ils n'aient atteint les limites techniques de leur durée de vie. Autrement dit, la France devrait se priver d'équipements parfaitement opérationnels, qui ont coûté cher en investissement de départ, mais qui nous garantissent aujourd'hui un approvisionnement énergétique sûr et bon marché !

Dans tous les cas, ce projet serait une « première » : ce serait la première fois, dans l'histoire économique de la France, que l'on en viendrait à démanteler un pan entier de notre industrie sans véritable justification ! Une perspective navrante quand on songe que la France est leader mondial dans le domaine nucléaire, un des rares secteurs de haute technologie où elle fait la course en tête. Le brusque déclassement du tiers de nos centrales serait à juste titre interprété comme l'abandon ou la mise en sourdine par la France de cette forme d'énergie. Cela ne serait pas sans répercussion sur le niveau de nos exportations « nucléaires » (électricité, équipements, services). De l'ordre de 5 à 6 milliards d'euros par an, elles constituent un des plus importants postes bénéficiaires de notre balance commerciale, soutenant en France des milliers d'emplois... Ce dont on est sûr en tout cas, c'est que la fermeture des centrales entraînera automatiquement la suppression des milliers d'emplois directs et indirects qui leur sont attachés. En admettant que ces suppressions soient compensées par des créations dans d'autres branches, il reste que pour une bonne partie des salariés travaillant dans notre secteur nucléaire, les perspectives se déclineraient en termes de reconversion, de départ en pré-retraite ou de chômage...

Comme le souligne Mme Royal, l'amputation programmée de nos capacités nucléaires doit être engagée sur fond d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Certes. Mais il serait complètement illusoire de penser que les énergies renouvelables pourront assurer à elle seules, à l'horizon d'une dizaine d'années, la moitié de notre production d'électricité ! Pour combler le déficit - qui pourrait s'établir dans le meilleur des cas à environ 25% de nos besoins- la France sera contrainte de recourir à des importations massives de gaz. Un tel schéma ne laisse pas d'inquiéter, nous obligeant à appuyer le quart de notre approvisionnement électrique sur une matière première aux réserves limitées, dont les prix seront inévitablement orientés à la hausse et la disponibilité de moins en moins garantie. La France verrait son indépendance électrique largement écornée et deviendrait tributaire du marché international du gaz dominé par les trois premiers producteurs mondiaux que sont la Russie, le Qatar et l'Iran. Le pays serait par ailleurs amené à régler chaque année une facture gazière de plusieurs milliards d'euros, véritable ponction sur la richesse nationale qui se traduirait inévitablement par une hausse des coûts de l'électricité. Enfin, après avoir réussi à mettre en place un parc électrique ne générant pratiquement aucun gaz à effet de serre, la France en viendrait à lui substituer un système déversant chaque année dans l'atmosphère des dizaines de millions de tonnes de CO2 aggravant le réchauffement climatique.

Reculs stratégique, économique, environnemental : dans son contenu actuel, la proposition de Mme Royal nous paraît cumuler les inconvénients et méconnaître les véritables intérêts énergétiques du pays.